
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 1^{er} octobre 2026

Décision de politique monétaire du conseil de surveillance de l'IEOM

Dans le sillage de l'augmentation des taux directeurs actée par la Banque centrale européenne (BCE) le jeudi 10 septembre 2026, le Conseil de surveillance de l'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a examiné la situation économique et monétaire de la zone franc Pacifique.

Si l'inflation de la zone monétaire reste pour l'instant contenue : +0,5 % en glissement annuel à fin août en Nouvelle-Calédonie et + 0,3 % en Polynésie française, les différents conflits internationaux continuent de peser sur les prix de l'énergie et viennent alimenter le risque d'un effet de second tour sur les prix des biens et des services à court et moyen termes. Ainsi, le Conseil de Surveillance anticipe des risques de dynamiques inflationnistes dans la zone monétaire du Franc Pacifique.

Les situations économiques des différentes géographies demeurent dissemblables. L'économie polynésienne reste bien orientée, soutenue par des investissements dynamiques. En Nouvelle-Calédonie, la situation économique reste fragile, malgré de premiers signaux de reprise. La croissance atteindrait +0,7% en volume en 2025. A Wallis-et-Futuna, l'activité économique est impactée par la persistance d'une inflation élevée (+3,7 % en glissement annuel à fin juin 2026).

Compte tenu du régime de taux de change fixe avec l'euro et des perspectives d'inflation mentionnées, le Conseil de surveillance de l'IEOM a décidé d'augmenter l'ensemble de ses taux d'intérêt directeurs de 25 points de base. Ceux-ci sont donc fixés comme suit à compter du 1^{er} octobre 2026 :

- Taux de la facilité de dépôt : 2,50 %
- Taux du réescompte à 7 jours : 2,60 %
- Taux des lignes de refinancement à 6 mois : 2,70 %
- Taux de la facilité de prêt marginal : 3,25 %

L'IEOM reste attentif aux évolutions économiques et monétaires et veille à préserver la stabilité financière essentielle pour soutenir le financement de l'économie de la zone monétaire dans son ensemble.

L'Institut d'émission d'outre-mer est un établissement public national, qui exerce les missions de banque centrale des collectivités d'outre-mer du Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna), dont la monnaie est le franc Pacifique (F CFP). Il conduit la politique monétaire de l'Etat dans la zone. Il veille au bon fonctionnement des systèmes de paiement et à la sécurité des moyens de paiement. L'IEOM apporte aussi ses analyses économiques et financières et ses services à la communauté bancaire, aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.ieom.fr

Contact presse : Eric MORIAME - tél : 06 73 51 02 90, communication@iedom-ieom.fr